



Pour 2013, c'est la diète! Sauf si...

Alors que nos actionnaires s'apprêtent à empocher 32 millions d'€uros de dividendes, la Direction d'Initial souhaite nous imposer un régime drastique. Soucieux de notre santé et de notre taux de cholestérol, c'est au pain sec qu'ils nous destinent en nous accordant après un effort que l'on imagine considérable, 64 centimes d'€uros par jour.

On pourrait en rire s'il ne s'agissait pas pour certains salariés d'espérer le maintien du pouvoir d'achat, et pour les plus touchés, la survie d'une famille.

Après les augmentations successives de: la mutuelle, la prévoyance (qui s'annonce,) du carburant, du panier de la ménagère, ils se réfèrent à un indice totalement contestable pour nous annoncer une inflation à 1,5%.

Face à cette scandaleuse proposition, 32 000 000.00€ (en espérant ne pas avoir mis trop de zéro) c'est tout simplement comme si les salariés contribuaient à hauteur de 10 000 euros chacun, pour assouvir la soif de nos patrons anglo-saxons. Autrement dit, si l'on divise 32 millions par 3200 salariés cela équivaut à une prime exceptionnelle de 10 000 euros qu'ils pourraient nous octroyer. **Joyeux Noël!!!** Ne rêvons pas, leur proposition de 25 € brut est tout simplement scandaleuse dans une entreprise qui dégage 17% de résultat, limiter la part qui devrait nous revenir à 64 centimes par jour confirme l'existence d'un profond fossé entre une réalité et un fantasme patronal.

Leurs propositions:

- ✓ Jusqu'à 1600€ de salaire brut 1% avec un talon de 25 euros
- ✓ De 1600 à 1800€ 1% avec 25 euros de talon. (???)
- ✓ De 1800 à 3000€ 0.8%
- ✓ De 3000 à 5000€ 0.5%

Et les pauvres travailleurs qui gagnent plus de 5000€ par mois n'auraient pas de revalorisation salariale cette année. Nous serions curieux de connaître leurs bonus.

Celles d'Initial CGT:

- ✓ Prise en charge de la mutuelle et de la prévoyance (hors cadres) à 80% par la Direction (comme pour l'encadrement)
- ✓ Mise en place de primes: d'équipe, de salissure et de multipostes de 50 euros chacune.
- ✓ Heures enfants malades à multiplier par le nombre d'enfants à charge jusqu'à 17 ans.
- ✓ Prime annuelle pour l'encadrement à 90% plafonnée à 5000€ de salaire.
- ✓ Modernisation des moyens de communication pour les utilisateurs de téléphones portables.
- ✓ Une augmentation équitable de 90 €uros pour tous.
- ✓ La négociation des PRV

Résultat de ces premières rencontres, les salariés de Neuilly sur Seine ont déjà manifesté leur mécontentement en débrayant.

Préparons nous à des semaines difficiles, sauf si nos Dirigeants se sortent la tête des nuages et reviennent avec des propositions plus en phase avec les attentes des salariés le 28 novembre prochain.